

#### Relevé de votre CCP - nº 2

Relevé édité le 1 mars 2018

> Arrêté mensuel du 1 au 28 février 2018

Comptes 24h/24

> Internet : labanquepostale.fr \*\*

Votre Service Client

> Téléphone: 04 91 10 94 50

> Courrier : LA BANQUE POSTALE **CENTRE FINANCIER** 

13900 MARSEILLE CEDEX 20

ASSEP34

THOMAS THIBAULT
9 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN

34410 SERIGNAN

A partir du 30 avril 2018, La Banque Postale n'acceptera plus les remises de chèques étrangers. A compter de cette date, nous vous recommandons d'utiliser le virement ou prélèvement SEPA, le virement international ou votre contrat monétique pour vos encaissements étrangers.

#### **Situation du CCP** n° 13 692 18 B 030

IBAN: FR94 2004 1010 0913 6921 8B03 050 | BIC: PSSTFRPPMON

Nouveau solde au 28/02/2018

+ 1 223,03 €

### Vos opérations

02/02 ACHAT CB OVH 01.02.18  CARTE NUMERO 812	ncien solde au 31/01/2018	1 584,23
•		
CARTE NUMERO 812		.0
CANTE NUMERO 012		
06/02 PRELEVEMENT DE URSSAF Languedoc-Rou	360,0	00
ssillon REF: BQERSI191718036072016RCUR0000 014	04	
UR 917000001241509973 1ETR187536 64127000050	218 IDENT: FR53ZZZ108278	
MANDAT: T2935474848148760000060343		
	Total des opérations 361,2	0

Nouveau solde au 28/02/2018

1 223,03

TVA sur les débits. Sauf mention contraire, les opérations CCP sont exonérées de TVA en application de l'article 261 C du CGI.

## **BON À SAVOIR**

#### ■ COMMENT FAIRE OPPOSITION EN CAS DE PERTE OU DE VOL DE VOS MOYENS DE PAIEMENT ?

Appelez immédiatement le 09 69 39 99 98 (1) (du lundi au vendredi de 8h à 19h, le samedi de 8h à 12h) ou le 3639 (2) (7j/7et 24h/24) depuis la France métropolitaine et les DOM.

#### A défaut, vous pouvez contacter :

• Pour vos chéquiers :

le centre national d'appel des chèques perdus ou volés de la Banque de France au 0 892 683 208 (3).

• Pour vos cartes de paiement et de retrait :

le serveur interbancaire de mise en opposition des cartes 7j/7et 24h/24 au 0 892 705 705 (3).

# IMPORTANT : DANS TOUS LES CAS, CONFIRMEZ VOTRE OPPOSITION PAR ÉCRIT DANS LES 48 HEURES À VOTRE CENTRE FINANCIER.

Vous pouvez également effectuer votre déclaration au quichet d'un bureau de poste.

#### QUELLES GARANTIES POUR VOS DÉPÔTS ?

Le Fonds de Garanties des Dépôts et de Résolution vous assure en cas de faillite de La Banque Postale, sur les dépôts effectués sur vos comptes et livrets bancaires (CCP, CAT, CSL, CEL, PEL, Optimys PEL, Livret Jeune, Livret B, PEP, Compte d'attente) dans la limite de 100 000 euros par personne. Le plafond de 100 000 euros s'applique à chaque déposant en cas de compte joint et à hauteur de vos encours sur les Livrets A, LDD et/ou LEP.

#### **■ COMMENT RÉSOUDRE UN DIFFÉREND ?**

- Si vous souhaitez déposer une réclamation, vous pouvez vous adresser à votre bureau de poste ou contacter par courrier votre Service Clients à l'adresse indiquée au recto de ce relevé, par téléphone le Service Après-Vente au 09 69 39 99 98 <sup>(1)</sup> ou par messagerie sécurisée depuis votre Espace Client du site labanquepostale.fr. La Banque Postale s'engage à répondre dans les meilleurs délais et au plus tard sous 10 jours à partir de la réception de la réclamation.
- En cas de désaccord avec la réponse apportée, vous pouvez déposer un recours à l'adresse suivante :

La Banque Postale Service Relation Clientèle 11 rue Bourseul 75900 PARIS CEDEX 15

• Si vous n'avez pas eu de réponse à une demande écrite dans un délai de 2 mois ou si la réponse apportée ne vous satisfait pas, vous pouvez saisir le Médiateur de La Banque Postale.

Le Médiateur exerce sa fonction en toute indépendance, dans le cadre de la Charte de la Médiation disponible auprès du Service Clients de La Banque Postale et dans les bureaux de poste. Le Médiateur facilitera la recherche d'une solution amiable.

Le Médiateur de La Banque Postale 115 Rue de Sèvres Case Postale G 009 75275 PARIS CEDEX 06



Ce document a été imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement, conformément à nos engagements de banque responsable et respectueuse de notre environnement.